



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2023 dans l'académie de Poitiers



SOMMAIRE

Rentrée 2023 : égalité des chances et excellence scolaire au cœur des priorités de l'académie de Poitiers..... P 3

- **Poursuite de la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux**
 - S'appuyer sur les résultats aux évaluations nationales pour consolider les priorités pédagogiques
 - Mettre en œuvre une nouvelle stratégie académique autour des savoirs fondamentaux..... P 5
- **Développer la pédagogie de l'orientation pour ouvrir aux élèves le champ des possibles**
 - Renforcer l'accompagnement des collèves au plus près de leurs besoins, pour la mise en œuvre du parcours Avenir : un enjeu d'égalité des chances
 - Mieux informer les élèves sur les possibilités de poursuite d'études, les formations de l'enseignement supérieur et la vie étudiante P 6
- **Cultiver le potentiel des personnels..... P 7**
- **Se saisir du CNR « Notre École faisons-la ensemble » pour développer des dynamiques pédagogiques locales**

Répartition des emplois d'enseignement scolaire public entre les académies.....P 9

- **Une nouvelle hausse du taux d'encadrement dans le premier degré**
- **Priorité à l'accompagnement de la vie de l'élève dans le second degré**
- **Les mesures de rentrée par académies**
 - Dans le 1er degré : une progression du taux d'encadrement sur l'ensemble du territoire académique P 10
 - Dans le 2^d degré : un accompagnement au plus près des besoins des établissements et des territoires P 11

Les évolutions de la carte des formationsP 14

- **Une carte des formations professionnelles ciblée sur l'élévation du niveau de qualification et répondant aux besoins économiques des territoires**
- **Renforcer la continuité des parcours linguistiques, l'ouverture européenne et internationale au sein de chaque territoire.....P 15**
- **Développer l'offre de sections sportives en faveur des jeunes filles**
- **Favoriser l'ouverture artistique et culturelle en milieu rural : un levier d'égalité des chances**

RENTREE 2023 : ÉGALITÉ DES CHANCES ET EXCELLENCE SCOLAIRE AU CŒUR DES PRIORITÉS DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Poursuite de la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux

→ S'appuyer sur les résultats aux évaluations nationales pour consolider les priorités pédagogiques

En français, un bon niveau en CP qui se dégrade en CE1 avec des difficultés en lecture et dans une moindre mesure en écriture

Evaluations CP - Rentrée 2022

Elèves ayant acquis la compétence

	Part des élèves Académie	Ecart au national
Comprendre des mots à l'oral	76,9	5,1
Comprendre des phrases à l'oral	88,4	3,6
Comprendre des textes à l'oral	87,8	2,6
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	82,0	0,6
Manipuler des phonèmes	84,6	1,5
Manipuler des syllabes	84,5	2,7
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	70,6	1,4

Evaluations CE1 - Rentrée 2022

Elèves ayant acquis la compétence

	Part des élèves Académie	Ecart au national
Comprendre des mots à l'oral	81,7	4,6
Comprendre des phrases à l'oral	86,1	3,3
Comprendre des phrases lues seul	82,8	-0,3
Comprendre un texte lu seul	83,6	0,4
Ecrire des mots	73,7	-1,1
Ecrire des syllabes	84,4	-0,9
Lire à voix haute des mots	68,6	-3,3
Lire à voix haute un texte	64,2	-4,0

En mathématiques, un bon niveau des élèves de l'académie sur les exercices de « Lecture et d'écriture de nombres entiers » mais qui se dégrade en CE1

Evaluations CP - Rentrée 2022

Elèves ayant acquis la compétence

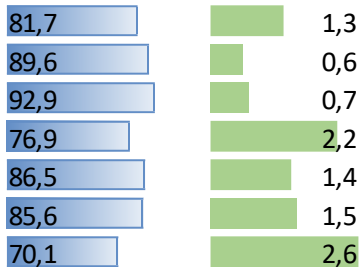
Comparer des nombres
Ecrire des nombres entiers
Lire des nombres entiers
Placer un nombre sur une ligne graduée
Quantifier des collections
Reproduire un assemblage
Résoudre des problèmes

Mathématiques

Part des élèves

Académie

Ecart au national



Evaluations CE1 - Rentrée 2022

Elèves ayant acquis la compétence

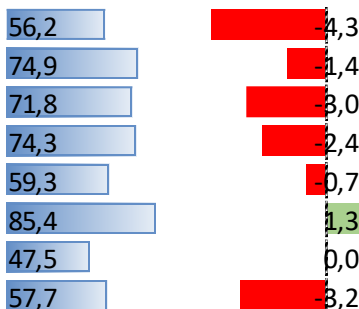
Additionner
Calculer mentalement
Ecrire des nombres entiers
Lire des nombres entiers
Placer un nombre sur une ligne graduée
Reproduire un assemblage
Résoudre des problèmes
Soustraire

Mathématiques

Part des élèves

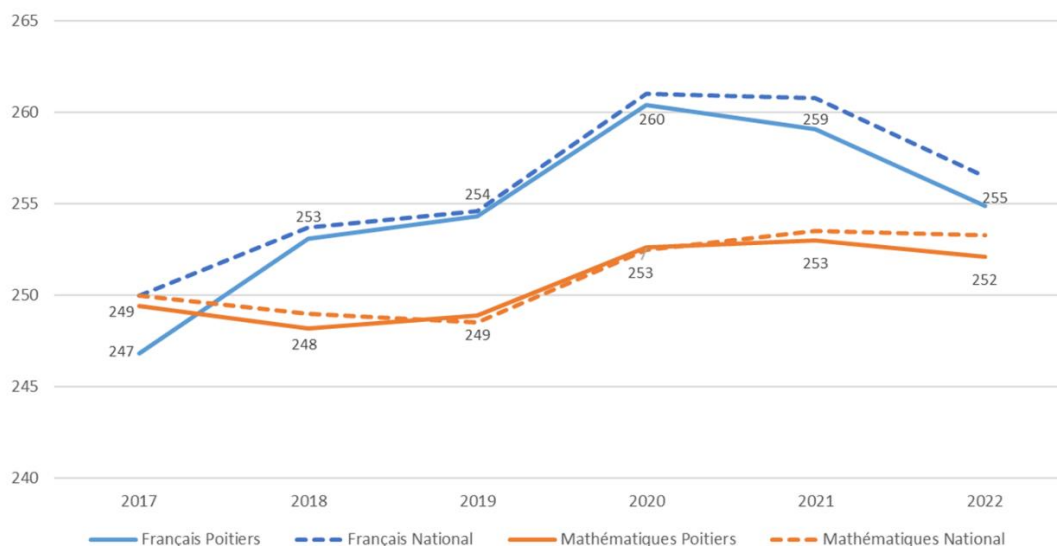
Académie

Ecart au national



À l'entrée en 6^e, les élèves de l'académie en-dessous du niveau attendu en français et en mathématiques

À l'entrée en 6^e, **28%** des élèves n'ont pas le niveau attendu en français, **32%** en mathématiques. Seul un élève sur deux sait lire un texte avec aisance



→ Mettre en œuvre une nouvelle stratégie académique autour des savoirs fondamentaux

Création du comité académique des savoirs fondamentaux

Présidé par la rectrice d'académie, ce comité est composé des Directeurs académiques des services de l'éducation nationale (Dasen) des 4 départements et leurs adjoints, d'inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) du 1er, d'inspecteurs pédagogiques régionaux du 2d degré de la voie générale et technologique ainsi que d'inspecteurs de la voie professionnelle. Ce comité pourra également être élargie aux directeurs d'écoles, professeurs et principaux de collèges de manière à avoir un espace où se construit, s'élabore et s'évalue la feuille de route académique en matière de savoir fondamentaux.

Les territoires de l'académie rencontrent des situations différentes, il est donc important qu'il y ait **une stratégie portée à la fois au niveau académique, des départements, des circonscriptions, des collèges ou encore des réseaux Eclere** (Ecole, collège, lycée pour la réussite et l'orientation des élèves).

Une nouvelle feuille de route pour une maîtrise de 100% des savoirs fondamentaux, au plus près des besoins des professeurs, des élèves et des territoires

La première réunion de ce comité académique s'est déroulée le 17 janvier 2023 pour partager et amorcer les grandes lignes de la nouvelle feuille de route à mettre en œuvre pour favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux par chaque élève.

Cette nouvelle feuille de route de l'académie a vocation à donner les grandes lignes des priorités académiques et à être décliné en fonction des diagnostics et spécificités locales.

Développer la pédagogie de l'orientation pour ouvrir aux élèves le champ des possibles

- **Un de taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui progresse et s'établit désormais à 75,5 %** : une augmentation de 4,5 points par rapport à 2017
- **Une orientation post 3^e en lycée général et technologique en dessous de la moyenne nationale** : 63,9 % dans l'académie (66,9 % au national) soit un écart de -3 points. Cet écart s'accroît pour les élèves issus des familles d'ouvriers ou d'inactifs soit - 4 points par rapport à la moyenne nationale

→ Renforcer l'accompagnement des collèges, au plus près de leurs besoins, pour la mise en œuvre du parcours Avenir : un enjeu d'égalité des chances

Le parcours Avenir, parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel a pour objectifs de permettre à chaque élève, de la 6e à la terminale, **d'acquérir les premières clés de compréhension du monde professionnel pour construire son projet d'orientation scolaire et professionnelle**. Il vise également à faciliter et développer les échanges entre l'École et les acteurs du monde économique, notamment locaux.

Dans académie de Poitiers : déploiement d'une formation de proximité pour l'accompagnement du parcours de l'élève

- **Création d'un groupe de formateurs composé de 25 enseignants de collèges.**
- **Déploiement d'une formation individualisée et adaptée** à chaque établissement
- Une formation destinée à **tous les enseignants de l'établissement et pas seulement aux professeurs principaux**
- **Un accompagnement individualisé en 4 temps :**
 - Temps 1 : Diagnostic et état des lieux avec les chefs d'établissements et les formateurs ;
 - Temps 2 : Adaptation de la formation au contexte de l'établissement ;
 - Temps 3 : journée de formation ;
 - Temps 4 : Bilan et perspective avec l'équipe de direction et l'inspecteur pédagogique référent de l'établissement.

A la rentrée 2023, poursuite du déploiement des formations avec de nouvelles thématiques :

- Formation « Découvrir des métiers en s'appuyant sur le tissu économique et industriel local » ;
- Formation « Développer les compétences d'une orientation progressive et continue »
- Formation « Agir sur les déterminants sociaux de l'orientation »,
- Etc.

Objectif à l'horizon 2024 : 100% des collèges accompagnés dans la mise œuvre du parcours Avenir

→ Mieux informer les élèves sur les possibilités de poursuite d'études, les formations de l'enseignement supérieur et la vie étudiante

- **Déploiement d'un groupe de 21 formateurs pour accompagner les lycées au plus près de leurs besoins ;**
- **Des actions renforcées à destination des professeurs principaux leur permettant de mieux appréhender tous les enjeux liés à la poursuite d'études dans l'enseignement**
 - Formations sur Parcoursup en particulier autour de la fiche Avenir transmises aux établissements de l'enseignement supérieur ;
 - De nouvelles ressources « clés en main » mises à disposition des enseignants pour leur permettre une exploitation avec les lycéens, lors des temps dédiés à l'orientation sur des thématiques tels que : « Appréhender les études supérieures sereinement », se projeter en toute confiance, etc.
- **Déploiement d'une équipe d'ambassadeurs des formations de l'enseignement supérieur dans le cadre du projet CODA (A la CrOisée Des pArcours),** en partenariat avec les universités de La rochelle et Poitiers ainsi que le Crous :
 - 30 étudiants volontaires formés pour partager avec les lycéens leur expérience : parcours de formation, vie étudiante (logement, bourses, fonctionnement du CROUS, aides, etc.) ;
 - Ce pool se déplace à la demande dans les lycées de l'académie et participe également aux différents salons et forum.

FOCUS SUR ...Parcoursup

La phase d'inscription et de formulation des vœux sur Parcoursup a démarré le 18 janvier dernier, : les candidats auront jusqu'au jeudi 9 mars 2023 inclus pour formuler jusqu'à 10 vœux maximum, non hiérarchisés et motivés, et jusqu'au 6 avril 2023 inclus pour finaliser leur dossier et confirmer leurs vœux.

- **Une amélioration continue pour apporter une information utile aux usagers :**
 - Un accompagnement humain des lycéens à toutes les étapes par les équipes éducatives
 - Un examen des candidatures par les formations de l'enseignement supérieur plus transparent
 - Une augmentation de l'efficacité de la phase principale pour réduire encore l'attente des candidats et le stress induit, naturel dans une période de choix d'avenir.

Cultiver le potentiel des personnels

→ Un levier : l'école académique de la formation continue (EAFC)

L'installation en septembre 2022 de l'EAFC permet de développer des formations sur site et de former prioritairement les formateurs de toute l'académie.

Favoriser le développement professionnel des personnels au plus près de leurs besoins dans tous les territoires de l'académie

- Un double objectif d'accompagnement vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement professionnel des personnels ;
- Une offre de formation de proximité, plus lisible et accessible ;
- Des parcours de développement professionnel choisis et adaptés aux ambitions des personnels ;
- Une ingénierie de formation renouvelée pour une meilleure réponse aux besoins des personnels : diversification des formats de formation, en intégrant notamment les possibilités offertes avec le numérique ;

Pour la rentrée 2023 : poursuite du développement de la formation continue des enseignants avec en particulier, un renforcement des formations dédiées à l'accompagnement de l'orientation des élèves.

→ Une consolidation des plans Maths et Français

- **Un effort sur la formation des conseillers pédagogiques du 1^{er} degré** pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des priorités pédagogiques ;
- **Un objectif de 15 %** des professeurs des écoles formés chaque année ;

Se saisir du CNR « Notre École faisons-la ensemble » pour développer des dynamiques pédagogiques locales

La démarche « Notre Ecole faisons-la ensemble », initiée par le Président de la République, s'inscrit dans le Conseil national de la refondation (CNR). Il s'agit de faire émerger, au niveau local, grâce à des temps de concertations, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités. Les personnels, les élèves, leurs familles, mais aussi les partenaires, institutionnels ou non, sont ainsi invités à prendre du temps, ensemble, pour construire l'École de demain, et réfléchir à des projets qui permettent d'améliorer le service public d'éducation en croisant leurs regards. **De ces concertations peuvent émerger des projets éligibles aux fonds d'innovation pédagogique.**

→ « Faisons l'École ensemble » dans l'académie de Poitiers

- **290** structures ont déclaré vouloir s'engager dans la démarche de concertation dans l'année scolaire 2022-2023 ;
- **62** écoles, collèges, lycées déjà engagées : **40 dans le 1^{er} degré, 22 dans le 2^d degré**. Ces structures sont accompagnées, à la demande et à toutes les étapes de leur réflexion, par l'équipe de suivi académique, la cellule CARDIE, le réseau Canopé, et des personnels d'encadrement pédagogiques (corps d'inspection, directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques, chefs d'établissements)
- **Les élus des conseils de la vie lycéenne (CVL) associés à la démarche** dans le cadre de rencontres départementales pour exprimer leurs attentes sur le lycée de demain, autour des 3 thématiques. A l'issue de ces rencontres départementales, une synthèse académique de leurs travaux sera mise à disposition des chefs d'établissement afin de nourrir les réflexions locales.
- **Une profusion de réflexions**
 - La thématique autour du bien-être est celle qui inspire le plus les équipes, notamment quand la concertation a largement intégré la participation des élèves.
 - Les aménagements des espaces (de la classe, à la cour de récréation, et aux espaces interstitiels, en passant par la salle d'étude ou la création d'espaces « zen »). La refonte du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) avec une réflexion approfondie sur une rénovation du Conseil école-collège, est également plébiscitée pour mieux accueillir les élèves en 6^e et remédier aux difficultés d'apprentissage des fondamentaux.
 - Des parcours « Langues vivantes », plus précoce dès le cycle 2 (CP, CE1, CE2), sont également envisagés, en lien avec une plus grande ouverture culturelle, internationale et le développement de la citoyenneté européenne.
- **9** projets déjà validés à l'occasion de la première de la commission académique d'examens des projets, le 16 Janvier 2023

RÉPARTITION DES EMPLOIS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC ENTRE LES ACADÉMIES

Une nouvelle hausse du taux d'encadrement dans le premier degré

De nouveau confronté à une baisse très importante du nombre d'élèves, le premier degré connaîtra, à la rentrée scolaire 2023, **une diminution très limitée de - 667 moyens d'enseignement au niveau national**, permettant une amélioration des taux d'encadrement.

Cette progression des taux d'encadrement va permettre de :

- **Conforter la priorité donnée à l'école primaire**, avec la limitation des classes de grande section de maternelle, CP et CE1 à 24 élèves sur tous les territoires, et la poursuite du dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire, engagé depuis la rentrée 2020 ;
- **Poursuivre les efforts déjà engagés en faveur d'une école pleinement inclusive**, en permettant la création de nouveaux dispositifs ULIS (unités locales pour l'inclusion scolaire) et en augmentant les moyens consacrés à l'accueil et à l'accompagnement des élèves souffrant d'un trouble du spectre autistique

Priorité à l'accompagnement de la vie de l'élève dans le second degré

Les priorités prises en compte dans la répartition des mesures de rentrée, qui **représentent un retrait de 481 ETP au niveau national**, sont les suivantes :

- **Généralisation** à la rentrée scolaire 2023 de l'heure et demie de mathématiques pour tous les élèves de première générale qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques ;
- **Amélioration de la scolarisation des élèves en situation de handicap** par la création d'ULIS ;
- **Poursuite des actions en faveur de la mixité sociale**, en soutenant la montée pédagogique de sections internationales dans les collèges les plus défavorisés ;
- **Montée en puissance des parcours préparatoires au professorat des écoles**
- **Amélioration de la qualité de la vie scolaire et le bien-être des élèves** : 100 emplois de **conseillers principaux d'éducation** seront créés à la rentrée 2023.

Les mesures de rentrée 2023 dans l'académie de Poitiers

Des mesures de rentrée par académie tenant compte

- Des évolutions démographiques ;
- Des critères sociaux, territoriaux et des contraintes structurelles.

Dans l'académie de Poitiers, ces mesures de rentrée se traduisent par

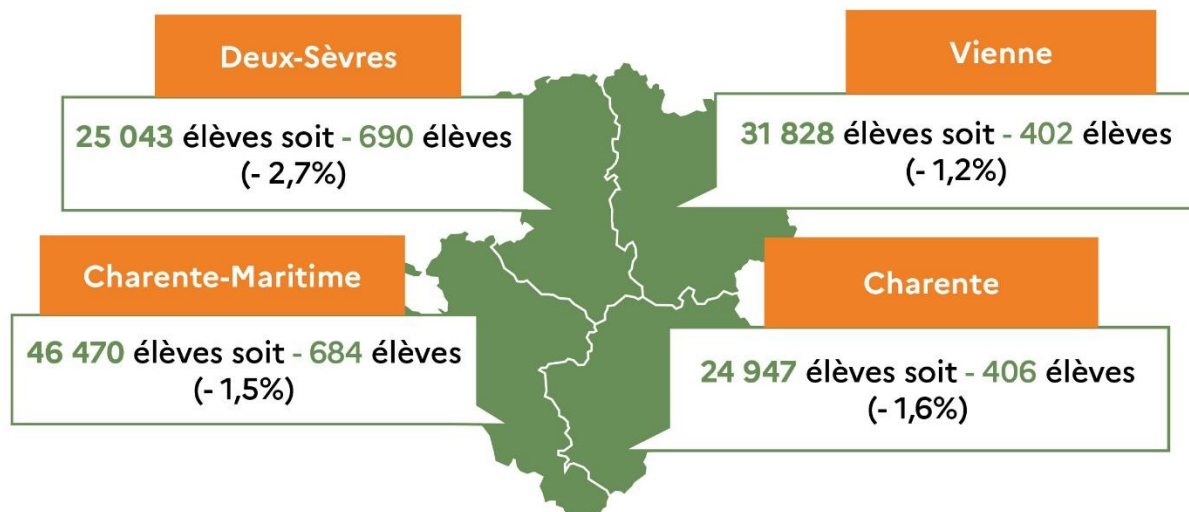
- **- 60** emplois d'enseignement dans le 1^{er} degré
- **- 25** emplois d'enseignement dans le 2^d degré
- **+ 5** emplois de conseiller principal d'éducation (CPE) dans le 2^d degré

→ **DANS LE 1^{ER} DEGRÉ : UNE PROGRESSION DU TAUX D'ENCADREMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACADÉMIQUE**

Les prévisions d'effectifs

128 288 élèves attendus dans les écoles publiques de l'académie de Poitiers à la rentrée 2023

- **2 182** élèves soit une baisse de **1,7%** par rapport à la rentrée 2022

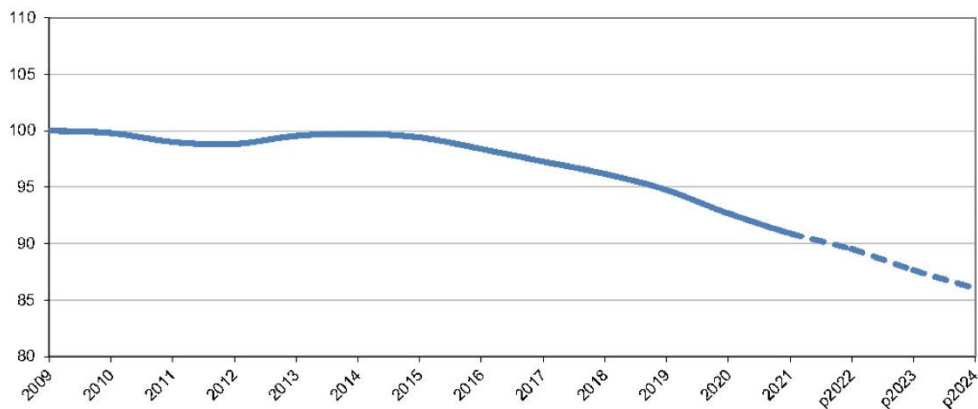


Cette baisse du nombre d'élèves est en lien avec la baisse démographique continue depuis 2014

- **19 800** écoliers soit une baisse de **13,7%** entre 2014 et 2024

Académie de Poitiers 1er degré public

base 100 en 2009



Source : SSA-SDEN-constat de rentrée 2021-prévisions 2022 à 2024

Une progression des taux d'encadrement sur l'ensemble du territoire académique

E/C *	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023
Charente	22,6	22,2	21,5	21,2	21,0	20,8
Charente-Maritime	23,7	23,5	22,6	22,2	22,0	21,9
Deux-Sèvres	23,6	23,1	22,4	22,3	21,9	21,7
Vienne	23,1	22,5	21,7	21,5	21,5	21,4
Académie	23,3	22,9	22,1	21,8	21,7	21,5

*E/C : nombre moyen d'élève par classe

Les propositions de répartition des moyens d'enseignement

Des objectifs d'égalité des chances :

- Poursuite du dédoublement des classes de GS dans les REP;
- Poursuite du plafonnement des classes de GS, CP et CE1;
- Accompagnement de l'école inclusive;
- Accompagnement des territoires ruraux.

Des objectifs d'excellence scolaire :

- Augmenter le nombre de conseillers pédagogiques afin de renforcer l'accompagnement pédagogique en classe
- Déployer la formation continue autour des priorités pédagogiques : lecture fluide, écriture et résolution de problèmes mathématiques
- Renforcer le remplacement

	Proposition de répartition des moyens d'enseignement * à la rentrée 2023	Total moyens d'enseignement* à la rentrée 2023
Charente	-8	1 575,25
Charente-Maritime	-20	2 824,25
Deux-Sèvres	-22	1 604
Vienne	-10	2 027
Académie	-60	8 030,5

*En équivalent temps plein (ETP)

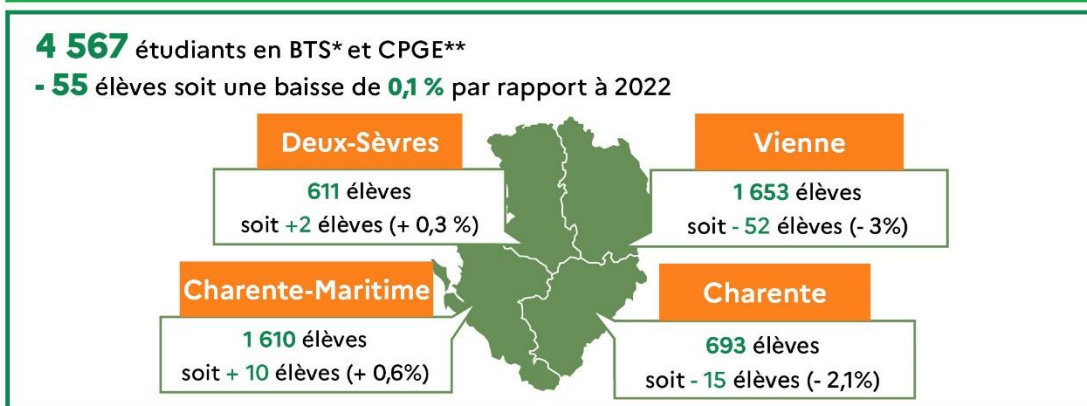
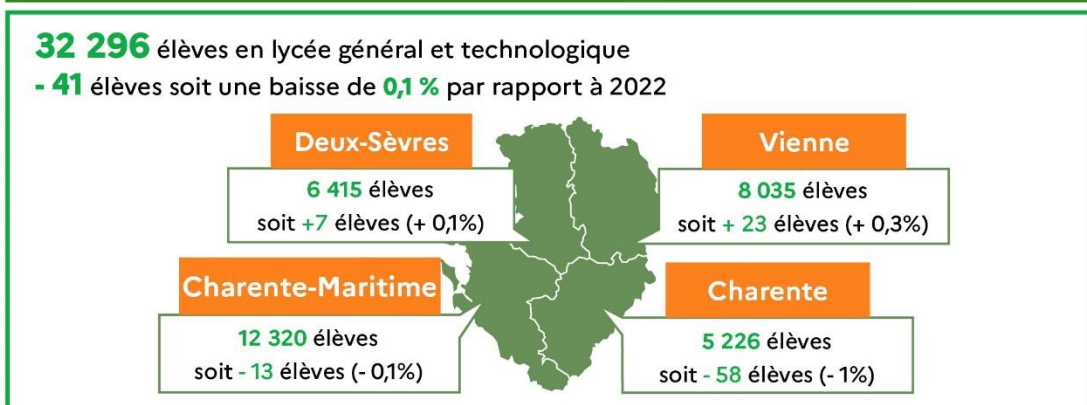
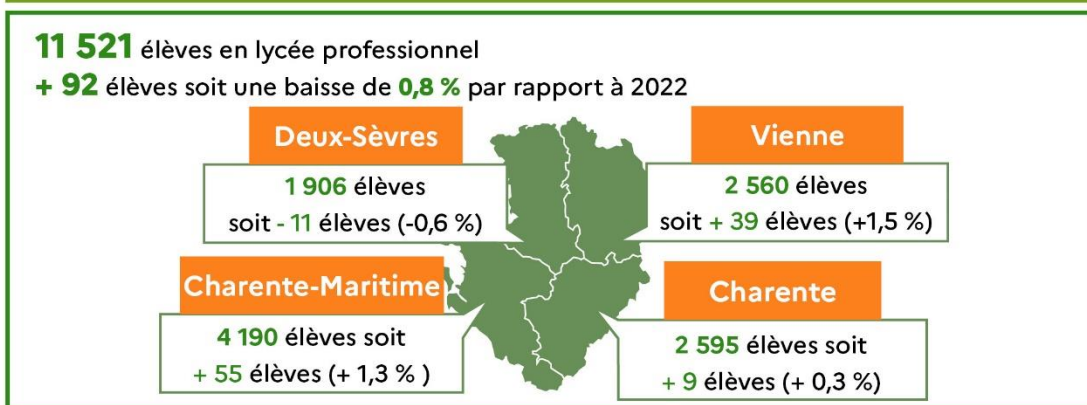
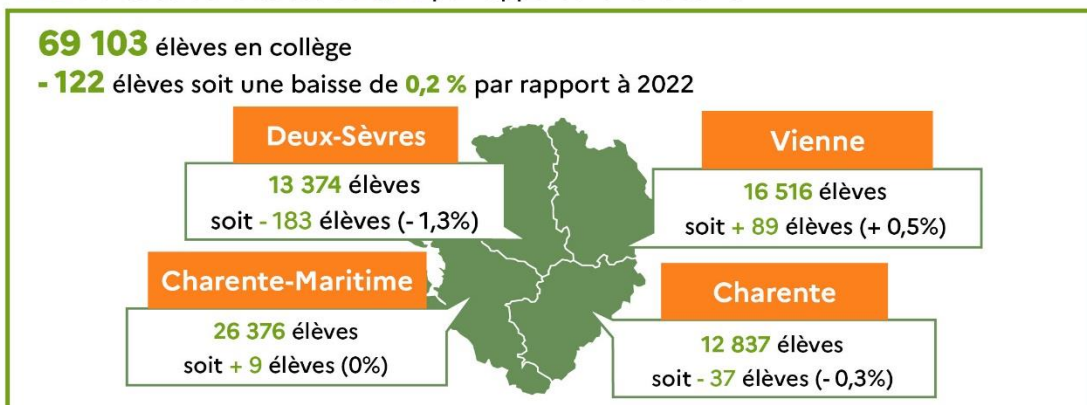
→ DANS LE 2^D DEGRÉ : UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES

Les prévisions d'effectifs

117 217

élèves attendus dans les collèges et lycées publics de l'académie de Poitiers à la rentrée 2023

- **126** élèves soit une baisse de **0,1 %** par rapport à la rentrée 2022



*BTS : Brevet de technicien supérieur ; **CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

Les propositions de répartition des moyens d'enseignement

Des objectifs d'égalité des chances :

- **4 ETP** pour accompagner les collèges au plus près des caractéristiques territoriales en avec une attention particulière pour les établissements les plus fragiles
- **1 ETP** pour financer la section internationale ouverte en collège à la rentrée 2022;
- **11 ETP** pour soutenir les lycées d'enseignement général et technologique les plus fragiles au regard de la difficulté sociale et des facteurs géographiques;
- **4 ETP** pour développement des dispositifs de scolarisation des élèves besoin éducatif particuliers

Des objectifs d'excellence scolaire :

- **9 ETP** dédiés au financement des mathématiques en première générale pour les élèves ne choisissant pas la spécialité ;
- **5 ETP maintenus** en voie professionnelle pour favoriser la mise en réseau des campus des métiers et des qualifications et l'excellence pédagogique en lycée professionnel;
- **8 ETP pérennisés** pour la poursuite du développement de la formation continue des enseignants au service la réussite de tous les élèves dont **2ETP** spécifiquement dédiés à l'orientation
- **1 ETP** pour poursuivre la mise en place des parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)

LES ÉVOLUTIONS DE LA CARTE DES FORMATIONS

Une carte des formations professionnelles ciblée sur l'élévation du niveau de qualification et répondant aux besoins économiques des territoires

→ Poursuivre l'objectif d'élévation du niveau de qualification des élèves avec une attention particulière pour les élèves de CAP

- **2 projets en BTS**
 - Ouverture d'un BTS métiers de l'esthétique cosmétique et parfumerie – option cosmétologie au lycée Valin de la Rochelle (17)
 - Augmentation de la capacité d'accueil du BTS Gestion des PME au lycée Maurice Genevoix de Bressuire (79)
- **2 projets de Mention complémentaire (MC)* post Bac pro**
 - Ouverture d'une MC maintenance équipements audiovisuels et électroménagers au lycée Bernard Palissy de Saintes (17)
 - Ouverture d'un MC Services Numériques aux Organisations au Le Dolmen de Poitiers (86)
- **Ouverture d'une MC post CAP « Aide à Domicile »** à l'Erea Françoise Dolto de Saint-Aubin le Cloud

*Mention complémentaire (MC) : formation de spécialisation

→ Répondre aux besoins des métiers en tension et des secteurs d'activités porteurs

- Ouverture de Bac pro Métiers de la sécurité au lycée Jean Rostand d'Angoulême (16)
- Ouverture d'une MC Cuisinier Dessert Restaurant au lycée Kyoto de Poitiers (86)
- Transformation du BTS Support à l'action managériale en BTS Gestion des PME au lycée Bellevue de Saintes (17)
- Ouverture d'un BTS Professions immobilières au lycée Jean Macé de Niort (79)

→ Favoriser les poursuites d'études post bac sur des formations garantissant une insertion professionnelle immédiate

- **1 projet de Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)** post bac** Maintenance de la mobilité douce au lycée Jean Albert Grégoire de Soyaux (16)

** formation sur mesure en réponse à un besoin local immédiat

→ Renforcer l'identité professionnelle des établissements par le développement d'une offre complémentaire

- Ouverture d'un Bac pro Étude et réalisation d'agencements - Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement au lycée du Haut Val de Sèvre de Saint-Maixent l'École (79)
- Ouverture d'un bac Pro Construction des carrosseries au lycée Gaston Barré de Niort (79)

Renforcer la continuité des parcours linguistiques, l'ouverture européenne et internationale au sein de chaque territoire

- **En Charente**
 - Ouverture d'une option Chinois langue vivante 2 (LV2) au collège René Cassin de Gond-Pontouvre
 - Ouverture d'une section européenne Anglais en bac pro économie-gestion au lycée Jean Monnet de Cognac
 - Ouverture d'une section européenne anglais en bac pro maroquinerie et mode au lycée Jean Rostand d'Angoulême
- **En Charente-Maritime**
 - Ouverture d'une classe bilangue anglais-Allemand et d'une option Italien LV2 au collège Albert Camus de La Rochelle
 - Ouverture d'une option langues et cultures européennes (LCE) allemand-EPS au collège Raymond Bouyer à Saint-Hilaire de Villefranche
- **Dans les Deux-Sèvres**
 - Ouverture d'une option LCE Anglais au collège Denfert Rocheraud de Saint-Maixent l'Ecole
 - Ouverture d'une option chinois LV2 au collège Emile Zola de Prahecq
 - Ouverture d'une option Italien LV2 au lycée du haut val de Sèvre de Saint-Maixent l'Ecole
- **Dans la Vienne**
 - Ouverture d'une classe bilangue Anglais-allemand au collège Arthur Rimbaud de Latillé
 - Ouverture d'une option LCE Anglais au collège Jean Rostand de Neuville du Poitou

Développer l'offre de sections sportives

→ Ouvertures de sections sportives mixtes

- **En Charente**
 - Basket-ball au lycée Charles Coulomb d'Angoulême
 - Multisports olympiques au collège Michelle Pallet d'Angoulême
- **En Charente-Maritime**
 - Football au collège Françoise Dolto de La Jarrie
 - Volley-Ball et Beach Volley au lycée Cordouan de Royan
 - Gymnastique au collège Edgard Quinet de Saintes
 - Natation au collège Henri Dunant de Royan
 - Golf au collège Emile Zola de Royan
- **Dans les Deux-Sèvres**
 - Handball au collège Gérard Philippe de Niort
 - Tennis au collège Jules Supervielle de Bressuire
 - Handball au collège Jacques Prévert de Moncoutant
- **Dans la Vienne**
 - Transformation de la section sportive handball masculin en section sportive mixte au collège Théophraste Renaudot de Saint-Benoit

Favoriser l'ouverture artistique et culturelle en milieu rural : un levier d'égalité des chances

- **Ouverture d'une classe à horaires aménagés Arts plastiques** au collège Jacques Prévert de Moncoutant (79)

ac-poitiers.fr
#Rentrée2023

Contact presse

Yolande de Souza

05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

communication@ac-poitiers.fr